

Se rendre dans le service de soins

Après avoir effectué les formalités administratives au bureau des admissions, vous vous rendez :

- ▶ en salle des naissances 1° étage pour un accouchement,
- ▶ en maternité 2° étage pour une hospitalisation pendant la grossesse,
- ▶ en néonatalogie pour la naissance d'un prématuré (2° étage),
- ▶ en pédiatrie pour l'hospitalisation d'un enfant (2° étage).



Vous remettez les documents d'admission au personnel soignant.

L'équipe soignante est à votre disposition pour toute question concernant le déroulement de votre hospitalisation et votre installation dans le service.

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : Contact

<http://www.ch-mt-marsan.fr/vous-accueillir-dans-le-pole-mere-enfant/se-rendre-dans-le-service-de-soins-437.html>